



Territoire du RELAIS PETITE ENFANCE

"Les P'ti d'Hommes"



-  Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme
-  Communauté de Communes du Terrassonnais Haut Périgord Noir

RELAIS PETITE ENFANCE

Relais
petite enfance



Informer
Accueillir
Accompagner



*"Les P'ti
d'Hommes"*

Un service :
D'ACCUEIL
D'ANIMATION
& D'INFORMATION

CONTACT :

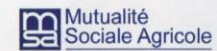
Géraldine Kléber
Maison de l'enfance
28 chemin de Gouny
24290 MONTIGNAC

relais.pe.ph@orange.fr

06 86 52 46 71

05 53 51 27 86

En partenariat avec :





*Service référence de l'accueil du jeune enfant,
le relais est animé par une Éducatrice
de Jeunes Enfants. Son rôle est :*

- D'INFORMER ● D'ORIENTER ● D'ÉCOUTER
- DE CONSEILLER ● D'ANIMER...

N'hésitez pas à la contacter.

POUR LES PARENTS :

- Des informations sur les différents modes d'accueil et les aides auxquelles vous pouvez prétendre,
- Une mise en relation avec les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s de votre secteur,
- Des conseils pour vos démarches administratives de parent-employeur (contrat de travail, calcul de salaire, déclarations...).
- Un soutien à la parentalité : écoute et conseils éducatifs ou pédagogiques sur le développement de votre enfant.

POUR LES ENFANTS :

Des temps d'animation où ils pourront rencontrer d'autres enfants, découvrir de nouveaux jeux, accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou de leur garde à domicile.

Des activités adaptées et dédiées aux jeunes enfants.
Des temps de rencontres et de socialisation.

Le service s'adresse également aux gardes à domicile, aux Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s, aux porteurs de projets et aux candidat(e)s à l'agrément.

POUR LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S :

- Des informations sur votre statut, vos droits et obligations, ainsi que sur la réglementation en vigueur (contrat de travail, congés payés, rémunération...),
- Des rencontres avec d'autres assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s lors des temps d'animation,
- De la documentation pédagogique et administrative actualisée (revues spécialisées, textes de lois, livres petite enfance...).
- Un accès facilité à la formation professionnelle et l'analyse de pratiques.

